

Le parc a adopté son plan de gestion !

Le plan de gestion du parc, document cadre pour cet espace marin protégé et pour les 15 prochaines années, devait être élaboré avant le 13 octobre 2014, conformément au décret de création du parc. À ce jour, les membres du conseil ont voté l'adoption du plan de gestion après 2 ans de travail et une concertation avec environ 300 acteurs. C'est l'achèvement d'un travail initié par Christian Bourquin, président du parc depuis sa création et malheureusement décédé le 26 août dernier. Le conseil de gestion a rendu un dernier hommage à celui qui a porté, depuis 2011, une vision politique ambitieuse pour ce territoire marin.

Le plan de gestion du parc a été validé par le conseil à l'unanimité. Les prochaines étapes seront la consultation du public via internet et la validation nationale de l'Agence des aires marines protégées, dont dépend le parc. L'Agence des aires marines protégées (AAMP) est un établissement public dédié à la protection du milieu marin, sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Une fois la procédure d'adoption du plan de gestion finalisée, le Parc naturel marin du golfe du Lion sera considéré comme opérationnel. En 2015, le parc commencera à constituer son équipe de terrain pour mener des actions de suivi, de soutien, de contrôle et de sensibilisation.

Michel Moly, est élu président du parc

Les membres du conseil de gestion ont élu leur nouveau président pour cinq ans : Michel Moly, premier vice-président du parc et qui assurait l'intérim de la présidence du parc depuis cet été, a été élu dès le premier tour. Michel Moly était vice-président du Parc naturel marin du golfe du Lion depuis sa création en octobre 2011. Il siège au sein du conseil de gestion du parc en tant que représentant de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls. 1^{er} vice-président du conseil général des Pyrénées-Orientales, il y préside la commission développement durable, politique de la mer - environnement, activités maritimes, protection du littoral. Il est, depuis 2008, président du comité Rivages de Méditerranée au Conservatoire du littoral et maire de Collioure de 1989 à 2014. En tant que président du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion, Michel Moly siégera au conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées. Suite à cette élection, le siège de premier vice-président était vacant. Didier Codorniou, membre du conseil de gestion en tant que représentant du Parc naturel régional de La Narbonnaise, a été élu premier vice-président au premier tour. Didier Codorniou est également vice-président de la région Languedoc-Roussillon, président du Parlement de la mer et maire de Gruissan.



La FNPPSF adresse toutes ses félicitations au président Michel Moly, ainsi qu'à Didier Codorniou, et les assure de son soutien pour faire de ce parc un cadre de vie privilégié où la pêche professionnelle et la pêche récréative auront toute leur place dans le respect de l'environnement et de la sauvegarde de la ressource.

Extrait du communiqué de presse du 10 octobre 2014, du Parc naturel marin du Golfe du Lion, ©photos J. Fauquet et E. Rivas Agence des aires marines protégées

Jean-Claude Hodeau
délégué des Pyrénées-Orientales